

Bureau Fédéral

Réunion du 21 Décembre 2019 à Strasbourg

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Paul MERLIOT et Yannick OLIVIER.

Invités : MM. Denis OEHLER (président CD Bas-Rhin) et Paul-André TRAMIER

Assistent : Mme Amélie MOINE.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Tom PHAM VAN SUU, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS.

Excusés : MM. Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

N°	Annexes
1	2019-12-21 BF 0-DG FFBB 2024 Demandes d'affiliation
2	2019-12-21 BF Note offre Basket Entreprise V4 JPS
3	2019-12-21 BF 0 PSF 2020 V2 LSD ACX
4	2019-11-25 LFB2024 - Support de réunion VFIN
5	2019-11-25 LFB2024 CR séminaire V2 JPS
6	2019-12-21 BF 0 Projet SNCF Gares Sport et Bien être V1 LSD
7	2019-10-21 CHARTE DES OFFICIELS Saison 2019-2020 V4 JPS
8	2019-12-20 4-DJT ETOILISATION BF du 21-12-19 V2 GNN
9	2019-12-21 BF Note processus médical arbitres V2 TBE
10	2019-12-21 BF 0-SI Point General V1 CAE
11	2019-12-21 BF 1-LFB Point général HN V2
12	2019-12-18 PPT BF - MUTATIONS
13	2019-12-18 PPT BF - UBIQUS
14	2019-12-21 BF-7-3x3 Statistiques championnat de club à date NLA
15	2019-12-21 BF 7-3x3-Présentation conducteur journée du 3x3 Juin 2020 V1 NLA

16	2019-12-21 BF 7-3x3Circuit Superleague 2020
17	2019-12-21 BF-7-3x3-Subventions tournois internationaux 2020 V1 NLA
18	2019-12-21 BF 5-CFC Point Général CFC et COMED - V1 CDU
19	2019-12-21- BF 4-CDC Affiliation nouveaux clubs V3-DHO
20	2019-12-21 4 BF Modifs reg CDC v3 pco
21	2019-12-21 BF 2-PFE-FORMATION-Points Bureau - V2

1. Ouverture par le Président

Le Président ouvre le Bureau Fédéral en remerciant son hôte, René KIRSCH, de recevoir à Strasbourg les élus de la FFBB. Il rend hommage à Léanne OTUSZEWSKI, jeune licenciée de 9 ans du BC St Saulve, dans le Nord, décédée dans un accident de voiture, et souhaite qu'un hommage national lui soit consacré. Il accorde également une pensée à Alain SALMON, élu du Bureau Fédéral dont le père est décédé le week-end précédent, ainsi qu'au président du CD du Vaucluse, Jean BELLUCCI, et à l'ancien président du CD de Dordogne, Daniel FREMONT, disparus récemment. Il demande qu'une minute de silence soit respectée.

Jean-Pierre SIUTAT poursuit et dresse le bilan de cette année 2019. Celle-ci a été importante, les résultats sportifs et financiers sont satisfaisants. Certains dossiers n'ont pas été aboutis. Néanmoins, il se félicite des résultats des équipes de France jeunes et séniors, masculines et féminines. Ces résultats ne doivent pas être banalisés : ils sont le fruit d'un travail de longue haleine, il n'est pas anodin qu'ils surviennent.

Le président dresse l'objectif de l'année 2020 : réussir à se qualifier pour 4 olympiades consécutives, chose que seule les États Unis réussiront à faire.

Il mentionne l'accueil de la NBA au mois de janvier. Cet événement a une portée symbolique : la NBA quitte Londres et vient à Paris. Paris devient une plaque tournante du basket mondial. Il rappelle qu'il a rencontré la Mairie de Paris et le maire de Boulogne, pour deux beaux projets : la salle construite à la porte de la Chapelle pour 2022, celle de Boulogne dans la même année. Des terrains de 3x3 vont émerger en région parisienne.

Le plan marketing est en bonne voie. Augmentation du montant financier des partenariats. Certains partenaires ont choisi de rester avec la FFBB grâce au projet ambitieux de développement du basket 3x3. De plus, les partenaires sont aussi sensibles aux actions citoyennes menées par la FFBB.

2019 est une belle réussite à laquelle le président associe les membres du Bureau, les comités, les ligues et les clubs.

2. Présidence

a. Point à l'international

Le président s'est rendu à Bruxelles cette semaine pour une journée de travail sur la spécificité du sport. Un point a été fait sur la menace des ligues fermées, la ministre des sports ayant insisté sur ce dossier. Concernant ECA, l'ULEB a décidé de se joindre à la plainte de la FIBA devant la Commission Européenne.

b. Point au national

Plusieurs points :

Projet de loi Sport et Société (mars 2020)

Position du président au sein du Comité Olympique : Jean-Pierre SIUTAT ne souhaite plus être membre du conseil d'administration, et présentera sa démission dès lundi

Rapport des Tiers de confiance sur les CTS

c. Retours sur les réunions de Zones

Beaucoup de questions constructives posées ; document sur la nouvelle offre de licence produit ; questions sur le 3x3 (sujets bien installés dans le paysage) : sur certaines zones, les conditions de réunions n'étaient pas optimales (pas de sono, des salles petites et peu conviviales) : rappeler le cahier des charges d'accueil des réunions.

d. FFBB 2024 & CLUB 3.0 :

1. Club 3.0

a. Demandes d'affiliation

Jean-Pierre SIUTAT présente le document (annexe 1).

Un débat s'engage.

Le Bureau souhaite des précisions sur la structure pour savoir si une convention doit être effectivement signée. Le dossier sera représenté au prochain Bureau

2. 5x5 : Compétition-Loisir-Entreprise : Offre Basket Entreprise

Jean-Pierre SIUTAT présente le document avec les différentes options pour une Entreprise (annexe 2).

Un débat s'engage.

Il est proposé pour l'offre compétitive :

- Si l'Entreprise dispose d'une association :
 1. L'association peut bénéficier d'une affiliation normale ; dans ce cas, elle a accès à toutes les offres de pratiques du catalogue FFBB ;
 2. L'association peut faire le choix de ne prendre qu'une "affiliation Entreprise" ; dans ce cas, elle participe aux compétitions Basket Entreprise ; ses membres sont licenciés et ses joueurs (ses) se voient délivrer des « Extensions Jouer en Entreprise » ; elle peut accueillir des licenciés d'un autre club titulaires d'une AST Entreprise ;
- Si l'Entreprise ne dispose pas d'une association et ne souhaite pas s'affilier sous format associatif :
 1. Moyennant le paiement d'un forfait, elle permet à l'entreprise de participer aux compétitions Basket Entreprise. Un débat s'engage sur l'ouverture aux seuls championnats "loisir entreprise"
 2. Certificat médical pour chacun des participant(e)s ; pas de licence

Pour l'offre non compétitive, il est proposé de l'ouvrir au Basket Santé et au Basketonik et à toute autre pratiques non compétitives proposées par la Fédération.

Validation du Bureau Fédéral pour construire le package selon ces principes
--

3. 3x3 : Circuit Pro 3x3

Le processus d'audition des candidats est en cours, dans le cadre du projet de création du circuit international (Italie Espagne Andorre etc...). La Russie est intéressée pour que Moscou engage une équipe. Il faudra ensuite créer une structure juridique pour gérer cette compétition. Être capable d'organiser des dates supplémentaires pour se produire et développer l'image du circuit pro. Le

président prend l'exemple d'Orléans (Team Orléans) : quand elle est libre de ses dates, il faudra faire en sorte qu'Orléans accueille les meilleurs potentiels de la région sur un tournoi. Enfin, il existe un projet de création d'une équipe ex-nihilo à Paris qui pourrait être hébergée à l'INSEP et se produire à Boulogne. Au mieux, la Fédération espère qu'entre 6 et 8 équipes françaises seront constituées.

4. Digitalisation & Club FFBB

Évolution de « e-marque » : V1 vers V2 en cours. Un projet sera présenté au mois de janvier.

5. Plan Infra : Plateforme de services : Projet NANTES-REZE

Le président souhaite relever trois points.

1) Point fait avec Frédéric SANAUR (ANS)

2) Terrains mobiles : l'ANS a financé à moitié les terrains achetés par les ligues Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire ; on peut imaginer acheter des terrains mobiles, financés en partie par l'ANS, à la condition qu'on présente une procédure complète d'exploitation : achat, stockage, transport, exploitation, maintenance, etc. Un dossier complet devra être déposé à l'ANS début 2020.

3) Plateformes de services : étude de faisabilité terminée ; une plaquette de présentation réalisée pour présenter à des financeurs potentiels.

Rezé – Nantes : Le Comité 44 et la Ligue des Pays de La Loire vendent leur siège. Projet de création d'une SCI avec la FFBB

Grand Paris : Paris Basketball sera le club résident unique de l'Arena Porte de la Chapelle (septembre 2022) ; imaginer un pôle basket au nord de Paris (93) regroupant les besoins de la Ligue IDF, du CD93, du Club et de la FFBB.

6. Accompagnement fédéral

Lors du prochain Comité Directeur seront présentées les évolutions sur l'organisation de la fédération.

7. Plan Mixité 2024 - Présentation du Plan (étape 1)

La réunion sur le plan mixité a été reportée au mois de janvier, à cause des grèves.

e. PSF – Avancement des travaux

Jean-Pierre SIUTAT présente le document (annexe 3). A compter de 2020, la FFBB doit valider son Projet Sportif Fédéral, et proposer l'attribution des crédits PSF (ex-CNDS) pour les actions des Ligues, Comités et Clubs. 2 groupes de travail ont été créés : un groupe étudie les critères d'attribution et un groupe les process. Un document complet sera présenté au Comité Directeur de janvier pour validation.

f. LFB 2024 – Avancement des travaux

Jean-Pierre SIUTAT présente le document (annexe 4).

Il est proposé de supprimer l'Open LFB et de créer une Journée LFB à Paris comprenant un Media Day et le match des champions.

Un débat s'amorce.

Le Bureau valide la proposition

g. TQO 3x3 – Accompagnement des clubs concernés

Il est prévu en Inde (New Delhi) du 18 au 23 mars 2020. La Russie étant exclue des Jeux de Tokyo, il y aurait une place à récupérer. La Russie va faire appel auprès du TAS (décision fin mars 2020, donc après le TQO).

Un problème subsiste : les matches LFB, Euroleague et Eurocup se jouent en même temps. Jean-Pierre SIUTAT a pu faire déplacer 2 journées LFB, et a sollicité la FIBA Europe pour décaler des matches d'Euroleague et Eurocup Féminines. Problème pour les clubs des joueuses concernées. Des négociations pour la libération des joueuses ont été tenues, avec en fin de compte la mise en place de subventions exceptionnelles pour les clubs des internationales.

Jean-Pierre SIUTAT propose que ces subventions exceptionnelles soient versées aux clubs qui mettront à disposition des joueuses pour ce TQO.

h. SNCF – Projet Gares Sportives – Th. BALESTRIERE

Thierry BALESTRIERE présente le document (annexe 6). En lien avec les Jeux de Paris 2024, il est question de valoriser le patrimoine SNCF pour le lier avec la pratique sportive. 3 principes : des événements sportifs sur le parvis des gares, des équipements sportifs dans des friches industrielles, des espaces existants en gare à valoriser. Les cibles : Fédérations, ligues, comités, clubs pour exploiter les espaces mis à disposition.

La FFBB est intéressée pour capter quelques espaces aménageables.

L'organisation de ce groupe de travail sera proposée au Bureau Fédéral du 11 janvier prochain.

i. Désignation des arbitres – Nombre de rencontres maximales sur une période donnée

Un tour de table s'effectue. La préconisation au Comité Directeur de mai 2019 était de limiter le nombre de désignations d'arbitres à 3 matches sur 3 jours glissants. Paul MERLIOT demande de passer de 3 à 4 matches car il devient trop difficile de faire arbitrer toutes les rencontres de région.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre HUNCKLER estime que l'on se pénalise en voulant se protéger. Il faut trouver une solution juridique pour se couvrir, et autoriser un nombre illimité de matches arbitrés, pour régler le problème de réserve d'arbitres.

Stéphanie PIOGER indique qu'il faut penser à la santé des gens et voir les conséquences d'un laisser-faire avec attestation de volonté obligatoire. Une étude sera réalisée lors de la prochaine réunion de la COMED.

Jean-Pierre SIUTAT précise que c'est une décision d'un CD (mai 2019) ; ce sujet fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du Comité Directeur des 10 et 11 janvier 2020.

j. Charte des officiels – Validation des modifications 2019-2020

Jean-Pierre SIUTAT présente le document rédigé (annexe 7) intégrant les points présentés lors des réunions des organismes fédéraux et qui sera soumis au prochain Comité Directeur pour publication.

Validation par le Bureau Fédéral.

k. Étoilisation des clubs – Point d'avancement des travaux

Jean-Pierre SIUTAT présente le document (annexe 8). 2 critères seront prépondérants pour l'évaluation des clubs : 1) la solidité de la structure club 2) les pratiques proposées. Actuellement, le 5x5 est la pratique principale proposée. A moyen terme, l'ambition est de voir le 5x5 et le 3x3 proposés de façon homogène sur le territoire. A terme, le 5x5, le 3x3 et le Vivre Ensemble (VxE) seront des pratiques proposées par tous. Ce système d'étoilisation permet de valoriser une démarche qualité pour l'ensemble du réseau fédéral : fédération, ligues régionales, comités départementaux et clubs.

3. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX présente le point des Ressources Humaines.

4. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE rappelle que le Bureau Fédéral de mars aura lieu à Lille le samedi 28.

b. Offre de licence :

i. Processus médical des arbitres

Le Secrétaire Général, sur proposition de la COMED, propose la procédure suivante :

- Phase 1 : renouvellement du socle avec Certificat Médical ou Questionnaire de Santé qui permettra à l'arbitre d'être désigné en attente de la constitution de son dossier médical (période estivale/début de saison)
- Phase 2 : deadline informatique pour transmission complète de son dossier ; l'arbitre pourra alors être de nouveau désigné dès que son dossier aura été validé

ii. Transposition Licence T

Il est proposé de conserver une "Extension T" construite autour des principes suivants :

- Le licencié renouvelle son socle dans le club A
- Il n'a pas le niveau de Compétition 5x5 correspondant à son niveau (exemple jeune vers U15 Elite)
- Avec l'accord des deux clubs, il prend une Extension T pour jouer en 5x5 (donc en 3x3) dans le club B
- Il ne peut jouer que dans le club B
- Il vote pour le club A
- S'il a deux extensions consécutives dans le club B, la troisième saison son socle sera dans le club B

iii. Contrôles exercés par les Comités

Le Secrétaire Général propose la procédure de contrôle des licences par les Comités (et le cas échéant, les Ligues Outre-Mer ou la FFBB) suivante :

- Licence sans Certificat Médical : contrôle passif ; la qualification est définitivement acquise 2 mois après l'enregistrement des éléments
- Licence avec Certificat Médical : contrôle actif : nécessité de procéder à la vérification de la bonne transmission du document médical
- Pour les mutations hors période normale : la commission de qualification doit également contrôler les éléments justifiant le changement de domicile

Le Bureau Fédéral valide l'ensemble des propositions

c. Renouvellement d'affiliation – Processus dématérialisé

Une présentation est faite (annexe 8).

d. Informatique fédérale – Point de situation

Tous les postes ont été reconfigurés. Migration des serveurs FBI réalisée le 30 octobre. Quelques évolutions sur e-marque V2.

e. eFFBB – Point étape sur les engagements des Ligues régionales

Lors de la réunion des Secrétaires Généraux de septembre dernier, les Ligues se sont engagées à n'utiliser qu'eFFBB pour leur propre production d'informations vers les clubs d'ici la fin de la saison. Elles s'étaient également engagées à ne plus diffuser d'informations FFBB par mail aux clubs et à travailler avec les Comités pour que ceux-ci ne diffusent plus les informations FFBB aux clubs par mail d'ici au 31.12.2019. Thierry BALESTRIERE expose les réponses des ligues (annexe 8).

5. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Alain CONTENSOUX présente le document (annexe 11).

b. Demande de recours gracieux B.L. Montpellier A. et F.C.B. Ardennes

Pré-Open : Les clubs de Flammes Carolo et de Montpellier demandent l'exonération des sommes que la Fédération a souhaité qu'ils reversent pour leur absence aux Pré-Opens.

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral relève que ces contributions financières ont pour objectif de pallier une partie des dépenses engagées par les organisateurs qui ont, en outre, subi un préjudice d'image locale.

Refus du Bureau Fédéral de faire droit à la demande d'annulation et de réforme partielle des contributions financières. Une décision individuelle sera notifiée aux clubs

c. Centre de formation – Tarbes

Le Bureau Fédéral du 11 octobre 2019 avait décidé à titre exceptionnel de différer la pénalité financière prononcée à l'encontre du club de Tarbes en 2018 suite au retrait de l'agrément de son centre de formation.

La condition suspensive devenait définitive si l'équipe U18 Elite était qualifiée pour le groupe A à la fin de la première phase de la compétition. Or, le Bureau Fédéral constate que l'équipe U18 du club participera à la 2ème phase du championnat dans le Groupe B.

Il est donc proposé au Bureau de faire application de la pénalité financière prévue par les règlements.

Accord du Bureau Fédéral. Une décision individuelle sera notifiée au club.

- d.
 - i. Groupe de travail NM1-LNB

Un débat s'engage sur la nécessité d'intégrer dans le cahier des charges l'obligation d'une déclaration préalable.

6. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

- a. Point général

Stéphanie PIOGER rappelle la volonté fédérale de faire respecter la politique mise en œuvre pour les JIG/MIG (calendrier sur 4 ans sera respecté).

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il est question de l'image de la FFBB (articles négatifs dans la PQR sur des clubs en grande difficulté).

Des soucis rencontrés avec le prestataire Bluekangoo ; René KIRSCH fera un point complet.

- b. Dossier Perpignan – Informations

La décision sur le fond a été rendue le 12 décembre par le Tribunal Administratif sur le dossier de Perpignan Le Soler Métropole Basket, club issu de la fusion de l'Etoile Sportive Perpignannais et du BC Solerien. Ce dernier avait été mis en redressement judiciaire. La Fédération avait ouvert un dossier disciplinaire sur la volonté délibérée des dirigeants de dissimuler la réalité financière des deux associations absorbées.

Les dirigeants se sont vu retirer leur licence pour une durée de 5 ans, l'équipe première reléguée en RF2 et les autres équipes en championnat départemental.

Le Tribunal Administratif a confirmé la relégation de l'équipe 1 en RF2, mais a estimé disproportionné la rétrogradation des autres équipes en départementale (or, conformément au système fédéral, si l'équipe 1 est en RF2, alors les autres équipes sont, dans cette ligue composée de 2 divisions, nécessairement en départementale).

- c. Nouveau processus de transfert des droits sportifs

Jusqu'à aujourd'hui, dans le dossier des transferts de droits sportifs, lorsque les décisions relevaient du championnat de France, celles-ci relevaient du Bureau Fédéral. Hors championnat de France, cela relevait de la Commission Fédérale Juridique – Section Règlements. Dorénavant, il est proposé que toutes les demandes relatives aux transferts de droit soient de la compétence exclusive du Bureau Fédéral.

Validation du Bureau Fédéral

- d. Proposition de conciliation dans le dossier de M. VAN ANDRINGA

Le joueur n'est pas JFL, car il n'a pas 4 ans de licences compétitives en France et aucun élément apporté ne justifie qu'il bénéficie de ce statut à titre dérogatoire dans les championnats LNB, ce qu'a confirmé le CNOSF, saisi dans le cadre d'une conciliation.
Le joueur s'est opposé à cette proposition.

7. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente le point général. La situation est stable, en ligne avec les budgets. Progression de 0,9% du nombre de licenciés.

Le contrôle URSAAF s'est clôturé fin septembre. Les résultats sont tombés le 20.12.19. Les conclusions définitives font état d'une bonne gestion, à tel point que la FFBB a été créditée, suite à un trop payé. Jean-Pierre HUNCKLER salue le travail des Ressources Humaines et de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles, et félicite les services.

Jean-Pierre SIUTAT félicite Jean-Pierre HUNCKLER et les services ; ces résultats confirment l'image d'une fédération sérieuse et transparente.

Il enchaîne et aborde le dossier CEGID et la remontée de versions obligatoires. Le coût pour les Ligues Régionales et les Comités Départementaux s'élève à 159 000€. Il fallait trouver une solution financière. Pascal GOUDAIL, directeur administratif et financier, a réussi à ramener la somme due à 62 000€, et a obtenu du partenaire LCS un don de 62 000€, de sorte que rien ne sera facturé aux Ligues et Comités.

b. Dérogations des tarifs de mutation – Ligue Hauts de France – Comité Aude / Pyrénées Orientales – Comité du Finistère

Jean-Pierre HUNCKLER présente le document (annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral

Il est demandé d'avoir sous 15 jours les montants des mutations dans FBI.

c. FART – Ligue de Normandie

Jean-Pierre HUNCKLER demande de valider définitivement le versement du FART à la LR Normandie. Un point de situation sera refait fin février afin de faire une présentation du solde du FART au CD de mars.

Validation du Bureau Fédéral

d. Vote électronique aux Assemblées Générales des Ligues et Comités – Point de situation

Jean-Pierre HUNCKLER présente le document (annexe 13).

Accord du Bureau Fédéral pour un financement par la FFBB, sous réserve de l'étude sur les parts de mutations dans FBI. A vérifier si le devis prévoit l'émargement électronique.

8. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA présente les modifications réglementaires sur les Open Plus.

Validation du Bureau Fédéral. Celles-ci seront présentées au Comité Directeur des 10 et 11 janvier 2020 pour entrer en vigueur pour la saison 2019/2020 (début des Opens Plus mai 2020)

- b. Statistiques championnat à date

Nathalie LESDEMA présente le document (annexe 14).

- c. Conducteur journée du 3X3 pour les CD à destination des clubs volontaires

Jérôme PRIGENT présente le document (annexe 15).

- d. Présentation du circuit Open Plus

Jérôme PRIGENT présente le document (annexe 16).

- e. Tournois internationaux : Quelles subventions pour 2020 ?

Jean-Pierre SIUTAT présente le document (annexe 17). La volonté est de rehausser la compétition féminine (démarche valorisation du basket féminin). Il propose d'acter une grille d'aide financière pour l'organisateur (Challenger, Satellite, WWF).

Validation du Bureau Fédéral

9. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

- a. Commission fédérale des Compétitions

Sébastien DIOT présente le document (annexe 18).

Jean-Pierre HUNCKLER attire l'attention sur les journées médicales et rappelle la nécessité de respecter le budget prévisionnel.

- b. Commission Vivre Ensemble

- i. Offre entreprise

Yannick OLIVIER annonce que le prix de la fondation Alzheimer a été attribué à l'initiative de la maison Steiner et du club de Basket de Mulhouse pour leur action de Basket Santé. La convention avec la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) sera signée le 25 Janvier 2020.

Il effectue le récapitulatif des structures clubs qui utilisent sans avoir de label le nom et le logo du Basket Santé et Basketonik, dont Chartes BM.

Il est proposé d'ouvrir un dossier disciplinaire contre les clubs usant des droits de propriété intellectuelle relatifs au Basket Santé.

Validation du Bureau Fédéral.

Plusieurs clubs ont lancé des activités Basketonik sans être homologués/labélisés FFBB.
Un courrier leur sera adressé.

10. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU présente les dates à venir du forum des dirigeants MiniBasket qui se tiendra à Paris et à Aix. Le 24 janvier à Avignon se tiendra le forum citoyen (50 inscrits). Des partenariats éducatifs ont été signés : 8 800 pour le collège, 5 800 pour le lycée. Forte demande des profs d'EPS pour avoir des formations en lien avec les contenus d'EPS.

ANSA : mise en place de 6 tournois. 1500 jeunes de CFA.

Sur le plan infra de l'université de Lyon, un projet se construit pour financer des terrains de 3x3 à l'intérieur de l'université. L'université de Bordeaux prépare également le sien. Une inconnue subsiste avec le questionnement sur la libération des joueurs et joueuses pour les tournois universitaires internationaux.

La commission fédérale Outre-Mer & Corse veille à ce que les AG et mises à jour des statuts soient conformes aux statuts fédéraux.

Sur le plan structurel, les comptes sont rendus. Comment affilier Tahiti ?
Il faut relancer la Martinique. La Guadeloupe a fait une demande d'intervention fédérale sur CEGID pour remise à niveau.

b. Commission Démarche Clubs – P. DEPETRIS

i. Nouvelles affiliations Associations 5x5

Pierre DEPETRIS présente le document (annexe 19).

Validation du Bureau Fédéral.

c. Modifications réglementaires

i. Coopération Territoriale de Clubs P. DEPETRIS

Pierre DEPETRIS présente les propositions de modifications des règlements pour une CTC (annexe 20).

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Convention de rattachement territorial P. DEPETRIS

Pierre DEPETRIS présente la proposition de modification pour un rattachement territorial (annexe 20).

Validation du Bureau Fédéral en précisant que lorsqu'il y a rattachement territorial, le club applique les dispositions financières du comité où il est rattaché

iii. Ententes Outre-mer et Corse C. GISCOU

Cathy GISCOU présente les propositions de modifications du règlement pour les Ententes des Outre-Mer.

Un débat s'engage.

Refus du Bureau Fédéral qui privilégierait la création d'une CTC Ultra-Marins

11. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER présente le document (annexe 21).

b. Définition avec les Ligues de la stratégie sur la formation (CFA)

Christian AUGER continue sa présentation.

c. Commission Fédérale des Officiels

i. Plan de formation des statisticiens

Il continue sa présentation.

Jean-Pierre SIUTAT affirme que les statisticiens sont des officiels à part entière. Il souhaite que l'on chiffre les coûts, cible les actions (qui fait quoi), et s'informe sur la réalité de l'activité.

d. Commission Fédérale des Dirigeants

i. Validation du lieu du campus 2020

Proposition pour renouveler le Campus à Saint-Paul-Lès-Dax (40)

Validation du Bureau Fédéral.

12. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce le renouvellement de 4 contrats partenaires. Beaucoup de cibles sur le 3x3.

La billetterie du TQO est ouverte. On atteint à l'heure actuelle 75-80% de remplissage pour les matches de samedi et dimanche.

Pour les matches du Vendespace, les guichets étaient fermés en 2h.

Le conseil départemental de Vendée met à disposition le Vendespace gratuitement.

Enfin, l'affiche officielle des championnats d'Europe 2021 sera dévoilée le 28 janvier à Valence.

13. Questions diverses

Yannick OLIVIER : l'Open de France 3x3 aura lieu à Nantes en juillet 2020.

Matthieu SOUCHOIS : au prochain Bureau, il faudra mettre à l'ordre du jour l'évolution des conditions de label formation officiels. Il y a des dérives sur les réseaux sociaux qu'il faut endiguer.

Nathalie LESDEMA remercie René KIRSCH.

Cathy GISCOU : les panneaux mini basket sont arrivés sur le territoire de Mayotte.

René KIRSCH : des arbitres se font prendre en photo par des spectateurs qui les diffusent sur les réseaux. Se pose la question du droit à l'image. Réfléchir à la licence

Paul MERLIOT : pour l'AG 2020 au Touquet, il y a urgence. L'accueil des congressistes n'est pas prévu à ce jour. Ce sujet fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain Bureau Fédéral.

Denis OEHLER remercie d'avoir été invité. Il invite le président fédéral au prochain Bureau du Comité du Bas-Rhin et souhaite à tous de belles fêtes.

Christian AUGER : la FFBB a été brillamment réélue au conseil national du COSMOS (92% des voix). Titulaire : Océane LAUNAY, suppléant Matthieu SOUCHOIS.

Remercie la FFBB pour la mise en œuvre de Jenji.

Matthieu SOUCHOIS a été décoré de la médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de la vie associative.

Alain CONTENSOUX informe que le calendrier des équipes de France a été mis à jour et est disponible. Un Séminaire des DTR aura lieu le 6 février à Bourges, et un séminaire des DT le 7 février à Bourges.

Jean-Pierre SIUTAT remercie René KIRSCH pour l'organisation de ce Bureau Fédéral. Il remercie tout le monde pour l'année extraordinaire passée. Il remercie les services au travers d'Alain. La charge de travail est là. Il témoigne une fois de plus que le basket français est très bien perçu à l'international. L'année prochaine est une année olympique, année spéciale. Il faut déjà penser à préparer la prochaine présidence, et préparer en toute transparence, l'avenir. On doit s'évaluer, et évaluer notre travail fourni. Bonnes fêtes à tous.